LA VITICULTURE

n Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, les surfaces en vigne représentent 268 115 ha, soit 34% de la surface totale viticole française (1re région viticole). Elles se localisent principalement dans l'Hérault (32% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (21%), les Pyrénées-Orientales (9%) et le Gers (7%). 87 appellations représentent les nombreux terroirs de la région, parmi lesquelles nous retrouvons une large gamme de produits : AOP rouges, rosés ou blancs, aux IGP, cœur du marché régional, en passant par les vins sans IG, et sans oublier la production de Vin Doux Naturel et d'eaux-de-vie. La région compte aussi une grande diversité de cépages dont plusieurs cépages autochtones qui marquent la typicité de leur terroir d'origine.

LES CHIFFRES

- 268 115 ha de vignes en 2015 dont 23 303 hectares en AB ou en conversion soit environ 9% des surfaces
- 79984 ha revendiqués en AOP en 2015 soit 30% des surfaces en vigne
- 153 728 ha revendiqués en IGP en 2015 soit 57% des surfaces en vigne
- 16,2 millions d'hl produits en 2015 dont 34% pour l'Hérault, 25% pour l'Aude, 21% pour le Gard, 11% pour le Gers, 5% pour les Pyrénées-Orientales...
- LRMP représente 34% du vin français (46% de la production nationale de vins rouges et rosés) en 2015
- 23 925 exploitations ont de la vigne dont 14600 avec plus de 1,5 ha de vigne soit 19% des exploitations agricoles de LRMP et 96% des surfaces en vigne.
- 1,82 milliard d'€, soit 26% du produit agricole de LRMP en 2014

dont 35% issus des vins d'appellation

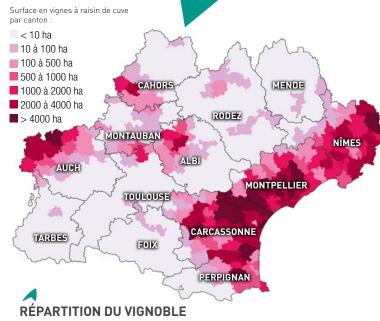
- 909 millions d'€ de vins exportés en 2015 dont 680 millions d'euros en IGP
- 51 AOP. 36 IGP

dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

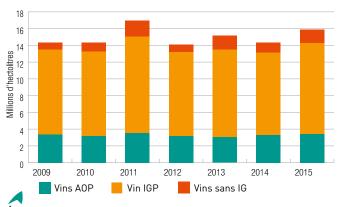
(Sources : SAA 2015, Agence BIO 2015, Comptes de l'agriculture 2014, RA2010/

En 2010, 14609 exploitations ont un atelier viticole significatif* et représentent 95,6% des surfaces de vignes de raisins de cuve de la région. Parmi ces exploitations, on en comptabilise 14 065 n'ayant que des productions végétales dont 89% sont spécialisées en viticulture, et 6% produisent également des grandes cultures et/ou de l'arboriculture. 543 exploitations pratiquent à la fois l'élevage et la viticulture. Les 12572 exploitations spécialisées** en viticulture totalisent 22 687 UTA dont 5 085 UTA salariées permanentes et 3016 UTA salariées saisonnières.

En 2015, la déclaration de récolte LRMP s'élève à 16,2 millions d'hectolitres dont 68% en IGP, 21% en AOP et 11% en vins sans IG.



(Source : RA 2010)



ÉVOLUTION DES VOLUMES DE VINS EN LRMP

(Source : déclaration de récolte - SAA)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES

(Source: RA 2010/INOSYS)

	Exploitations ayant un atelier viticole significatif *	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles productrices de vins en caves particulières***	Parmi les spécialisées celles productrices de raisins****
Nb d'exploitations	14 609	12 572	2 577	9 048
SAU moyenne	29,7	24,2	37,9	19,4
Nb Moyen d'UTA	1,9	1,8	3,3	1,3
UTA Salariées moyennes	0,4	0,4	1,3	0,1
% exploitations avec salariés permanents	19%	19%	50%	10%
Surface moyenne vignes à vins	17,7	18,6	29,3	15,2
% surfaces vignes du RA2010	96%	87%	28%	51%

* Exploitations ayant plus d'1.5 ha de vigne à raisin de cuve

** plus de 2/3 de la PBS liée à la viticulture *** volume vinifié en cave particulière / volume vinifié > 60%

** volume vinifié en coopératives ou négoces ≥80%

PLUS D'INFOS sur

Institut Français de la Vigne et du Vin : http://www.vignevin.com/

Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc : http://www.languedoc-wines.com Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon : http://www.vinsduroussillon.com/ Vins de cépages Pays d'Oc : http://www.paysdoc-wines.com/ Interprofession des Vins du Sud-Ouest: http://www.france-sudouest.com/fr





ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON

CAMPAGNE 2014-2015

(Source: CERFRANCE Languedoc-Roussillon)

LE POINT CAMPAGNE

En Languedoc-Roussillon, le bilan des vendanges 2014 apparaît contrasté avec un faible volume dans les départements touchés par la sécheresse pré-estivale (Hérault et une partie de l'Aude) ou des épisodes de grêle estivaux destructeurs, en majorité dans l'Aude, et une récolte plus importante dans le Gard et le Roussillon. La majorité des raisins a pu être récolté dans des conditions climatiques optimales, sauf pour les cépages et secteurs tardifs affectés par

des précipitations diluviennes fin septembre. La baisse régionale de volume sur un an (-10%) est due principalement à la sécheresse printanière. La remontée des cours amorcée en 2011 se poursuit. La profession sort d'une crise grave qui, de 2005 à 2010, avait plongé 80% des exploitations viticoles de la région dans un déséquilibre économique important générant arrachages et non renouvellement des exploitants. La reprise constatée des investissements et des installations agricoles agricoles traduit ce climat favorable.

VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE

→ Bon équilibre général si les rendements sont là

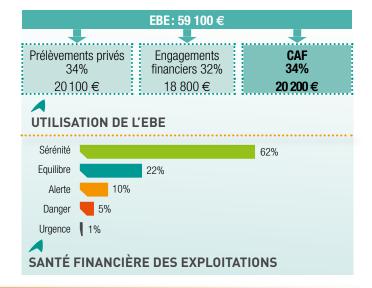
Les cours sont redevenus cohérents avec les coûts de production à la condition que les rendements soient dans les normes des appellations. En 2014, l'année est donc économiquement bien équilibrée ; le principal facteur de performance étant le rendement pour ce groupe de viticulteurs écoulant principalement leurs productions auprès du négoce.

Un EBE satisfaisant

L'échantillon CERFRANCE (LR)

- 706 exploitations spécialisées dont 49% individuelles, 28% EARL
- SAU: 36 ha dont 30 ha en vigne soit 12 ha de vigne / UTH salarié
- 1.2 UTH familiale / 1.2 UTH salariée
- Produit viticole : 4 715 € / ha de vigne en production pour le groupe en coopérative uniquement

L'EBE couvre correctement les prélèvements privés et les charges financières. Les situations financières se renforcent : 84% des exploitations sont classées en « sérénité » et « équilibre » contre 77% en 2013.



CAVES PARTICULIÈRES

Une moyenne favorable cachant de grandes disparités

Les exploitations de ce groupe commercialisent une partie de leur production en bouteilles avec des circuits de commercialisation très variés. Avec la production, le conditionnement et la commercialisation, trois métiers se superposent, demandant chacun compétences, temps et financement. Les risques de défaillance sont accrus si les ventes ne sont pas en cohérence avec les charges.

→ Des situations financières très variées

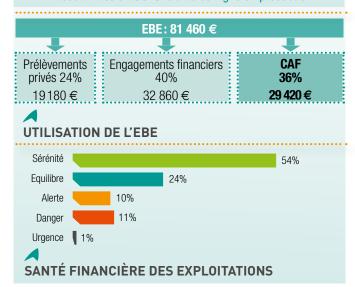
Globalement l'EBE couvre correctement les prélèvements privés et engagements financiers.

On note un niveau de prélèvements privés réduit par rapport à l'excédent, cela provient d'un nombre significatif de caves en phase d'investissement et/ou de résultats négatifs, pour lesquelles des apports extérieurs sont constatés.

Les situations financières favorables représentent 78% des exploitations (10% de plus que fin 2013), mais on note 12% de situations très fragiles (« urgence et danger »).

L'échantillon CERFRANCE (LR)

- 222 exploitations spécialisées dont 36% individuelles, 33% EARL, 16% SCEA
- SAU: 35 ha dont 31 ha en vigne soit 8 ha de vigne/ UTH
- 1.3 UTH familiale / 2.5 UTH salariées
- Produit viticole : 8848 € / ha de vigne en production



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES DE MIDI-PYRÉNÉES

CAMPAGNE 2014-2015

(Source : CERFRANCE Midi-Pyrénées)



LE POINT CAMPAGNE

Grâce aux conditions climatiques favorables, la récolte 2014 enregistre des niveaux records de production en Midi-Pyrénées. Toutefois, certaines zones du vignoble ont été affectées par des épisodes locaux de grêle et orages, pénalisant la production. La qualité est également au rendez-vous. Compte tenu du faible niveau des stocks, les transactions en début de campagne se sont faites à des niveaux de prix intéressants. C'est plus difficile depuis avec des tendances de prix à la baisse, surtout sur les vins d'appellation d'origine.

VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE

L'échantillon CERFRANCE (MP)

- 148 exploitations spécialisées dont 41% individuelles, 36% EARL
- **SAU: 57 ha** dont 22 ha en vigne
- 1.3 UTH familiale / 0.9 UTH salariée
- Produit viticole : **5630** € / ha de vigne

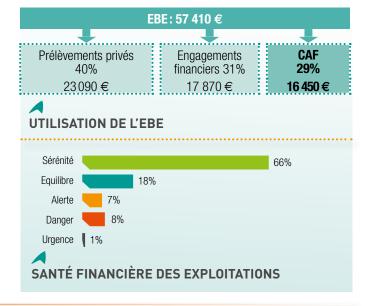
Un résultat élevé à confirmer en trésorerie

La conjonction d'une récolte historiquement haute et d'une progression globale des cours du vrac, quelles que soient la couleur et la zone d'appellation, permet d'atteindre un niveau de résultat parmi les plus hauts des 10 dernières années, comme en 2011, et ce sur l'ensemble des appellations de Midi-Pyrénées. La reconstitution des stocks est bienvenue suite à la récolte 2013 parmi les plus basses de ces dernières années.

Le produit viticole remonte à 5630 €/ha (+30%). Il explique la progression de l'EBE de plus de 40% pour se situer à 57410 €. L'évolution des charges, hormis la main-d'œuvre liée à la vendange, est minime cette année.

La capacité d'autofinancement progresse nettement. Cela reste à confirmer en trésorerie, notamment pour les viticulteurs en zone AOP

dont le cycle d'élevage est plus long. En effet, l'augmentation de l'EBE provient avant tout de la récolte du millésime en stock dans les cuves. Cette progression des stocks vient directement consolider le fonds de roulement. La trésorerie nette reste quant à elle stable. La santé financière des exploitations viticoles se trouve nettement confortée.



CAVES PARTICULIÈRES

L'échantillon CERFRANCE (MP)

- 117 exploitations spécialisées dont 53% EARL, 18% individuelles, 13% GAEC
- SAU: 58 ha dont 30 ha en vigne soit 5,4 ha vigne/ UTH
- 1.7 UTH familiale / 3.8 UTH salariées
- Produit viticole : 12 120 € / ha de vigne

La progression de l'EBE est moins marquée pour ces exploitations qui commercialisent une part importante de leur production en bouteille. La bonne récolte de 2014 a entraîné une hausse des stocks viticoles d'où une croissance de +7% pour le produit. Ce dernier atteint 12120 € par hectare de vigne. Ce volume supplémentaire génère des charges en main-d'œuvre plus importante (+7%). Le reste des charges étant relativement stable, l'EBE progresse de 11% pour se situer à 96 760 €.

L'EBE couvre l'ensemble des besoins pour dégager une capacité d'autofinancement de 15 980 €. On constate depuis 2 ans un net bond des investissements correspondant notamment à de nouvelles plantations. Elles sont principalement financées par des emprunts et des subventions. La CAF est donc directement utilisée pour consolider la structure financière.

Cela engendre un retour à une proportion plus importante d'exploitations dont la santé financière peut être qualifiée d'équilibrée (75%) et à une baisse du nombre d'exploitations dont la trésorerie est dégradée (40% a une trésorerie inférieure à -5 000 € contre 50% l'an dernier).

